



Communiqué de presse

Embargo: 9.5.2022, 8h30

15 Education et science

L'impact de la pandémie de COVID-19 sur la situation professionnelle en 2020 des personnes diplômées de la formation professionnelle supérieure

Près de la moitié des nouveaux diplômés de la formation professionnelle supérieure étaient en télétravail en 2020

La majorité des personnes diplômées en 2016 de la formation professionnelle supérieure qui étaient actives sur le marché du travail en 2020 ont vu leur situation professionnelle impactée, du moins temporairement, par les mesures mises en place par le Conseil fédéral pour lutter contre la pandémie. 45% des diplômés employés ont fait du télétravail, 17% ont été au chômage partiel et un tiers des indépendants ont vu leur revenu et le nombre de leurs mandats diminuer. Tels sont les principaux résultats d'une nouvelle publication de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Les mesures prises par le Conseil fédéral pour lutter contre la pandémie de COVID-19 ont eu un impact sur la vie professionnelle de plus des trois quarts des personnes diplômées en 2016 de la formation professionnelle supérieure qui étaient actives occupées en décembre 2020. La moitié d'entre elles environ ont eu moins de contacts sociaux au travail, qu'elles soient employées (51%) ou indépendantes (46%). 45% des personnes employées étaient en télétravail au moment de l'enquête. Parmi elles, 5% seulement ont vu leur revenu diminuer.

La situation était différente pour les personnes diplômées ayant le statut d'indépendant: 19% étaient en télétravail et un tiers environ ont vu le nombre de leurs mandats diminuer (36%) de même que leur revenu (31%). 12% ont déclaré avoir eu davantage de mandats et 29% avoir reçu une allocation pour perte de gain COVID-19. En revanche, 5% ont vu leur demande d'allocation pour perte de gain COVID-19 refusée.

Des écarts d'une branche à l'autre dans le recours au télétravail

La possibilité de travailler à domicile dépend de l'activité professionnelle et varie donc fortement d'une branche à l'autre. Parmi les personnes diplômées employées, celles travaillant dans la branche «activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes» (85%) ont fait le plus de télétravail en raison des mesures contre le COVID-19, suivies de celles employées dans les «télécommunications» (81%) et dans la branche «programmation, conseil et autres activités informatiques» (80%).

Les personnes diplômées qui ont effectué le moins de télétravail étaient embauchées par des entreprises actives dans les branches «commerce et réparation d'automobiles et de motocycles» (18%), «activités pour la santé humaine» (13%) et «hébergement médico-social et social» (13%).

Le chômage partiel a fortement touché les employés du transport aérien

La part des personnes diplômées de la formation professionnelle supérieure ayant déclaré avoir été touchées par le chômage partiel à un moment de la pandémie s'élève à 17%. Le personnel diplômé des entreprises actives dans les «transports aériens» (93%) a été le plus touché par le chômage partiel, suivi par les personnes employées dans les entreprises actives dans l'«hébergement» (79%) et la branche «imprimerie et reproduction d'enregistrements» (74%).

À l'inverse, très peu de personnes diplômées ont déclaré avoir été touchées par le chômage partiel parmi celles travaillant dans les branches «assurance» (1%), «administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire» (1%), «activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite» (2%)

Les diplômés de la formation professionnelle supérieure moins touchés par le chômage

En décembre 2020, le taux de chômage au sens du BIT était de 1,4% pour les personnes diplômées en 2016 de la formation professionnelle supérieure, soit comparativement bas. Si l'on considère l'ensemble de la population active âgée de 25 à 64 ans ayant pour formation achevée la plus élevée un titre de la formation professionnelle supérieure, le taux de chômage s'élevait à 2,5% au quatrième trimestre 2020. Au niveau suisse, le taux de chômage au sens du BIT était de 4,9% au quatrième trimestre 2020.

Définitions

Sources de données

La présente publication est basée sur les données de l'enquête sur la formation professionnelle supérieure (eHBB) 2021, menée cinq ans après l'obtention d'un diplôme d'une école supérieure, d'un brevet fédéral ou d'un diplôme fédéral en 2016. Les réponses aux questions concernant les effets de la pandémie se réfèrent à la période de mars 2020 jusqu'au moment de l'enquête au début de l'année 2021. En tout, 10 993 diplômés ont répondu à l'enquête, soit 44,5% de la cohorte des diplômés de 2016.

Pour compléter les analyses, on a recouru à des données de l'enquête suisse sur la population active 2019 et 2020.

Indépendants

Dans cette enquête, les personnes indépendantes sont celles qui se sont déclarées comme telles. En décembre 2020, 6% des personnes diplômées en 2016 de la formation professionnelle supérieure faisaient partie de ce groupe.

Branches économiques

La nomenclature générale des activités économiques (NOGA) est utilisée pour classer les entreprises qui emploient les personnes interrogées dans le cadre de cette étude.

Chômeurs au sens du BIT (définition du Bureau international du Travail)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la part de chômeurs, selon la définition du BIT, parmi les personnes actives (chômeurs + personnes actives occupées). Par chômeurs, on entend les personnes qui n'ont pas d'activité professionnelle, qui sont à la recherche d'un emploi et qui sont disponibles pour entrer sur le marché du travail dans un bref délai.

Renseignements

Sandra Chevalley, OFS, Section Système de formation, tél.: +41 58 467 30 41, e-mail: ehbb@bfs.admin.ch
Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Nouvelles parutions

«L'impact de la crise sanitaire liée au COVID-19 sur la situation professionnelle des personnes diplômées de la formation professionnelle supérieure», numéro OFS: 2123-2201
Commandes de publications: tél.: +41 58 463 60 60, e-mail: order@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2022-0634
La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch
Le site de l'OFS: www.statistique.ch

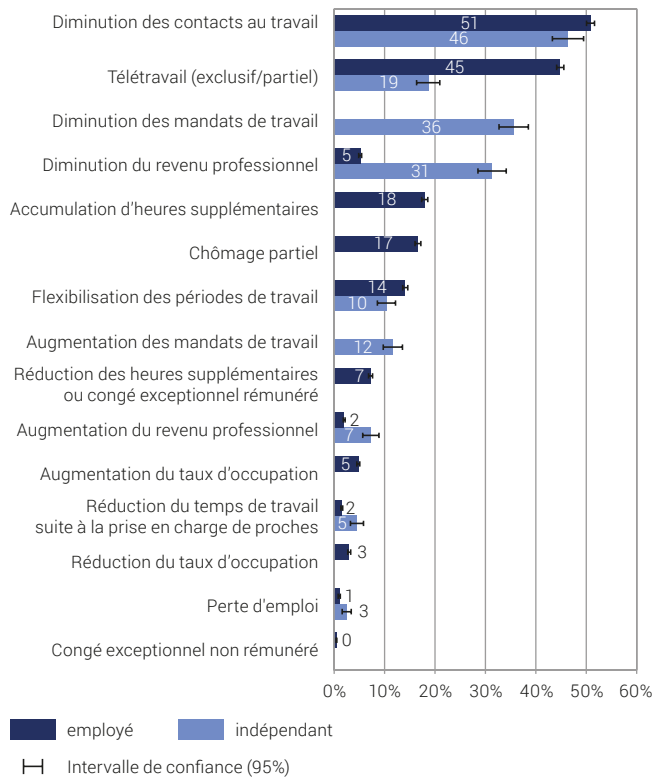
Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) et la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) ont reçu ce communiqué trois jours avant sa publication pour l'accomplissement de leurs tâches.

Les effets de la pandémie de COVID-19 selon le type d'emploi (plusieurs réponses possibles, en %)

Diplômés de la FPS, examen en 2016



Source: OFS – eHBB 2021

© OFS 2022

Part d'employés diplômés concernés par le télétravail selon différentes caractéristiques de l'activité professionnelle

Diplômés de la FPS employés, examen en 2016

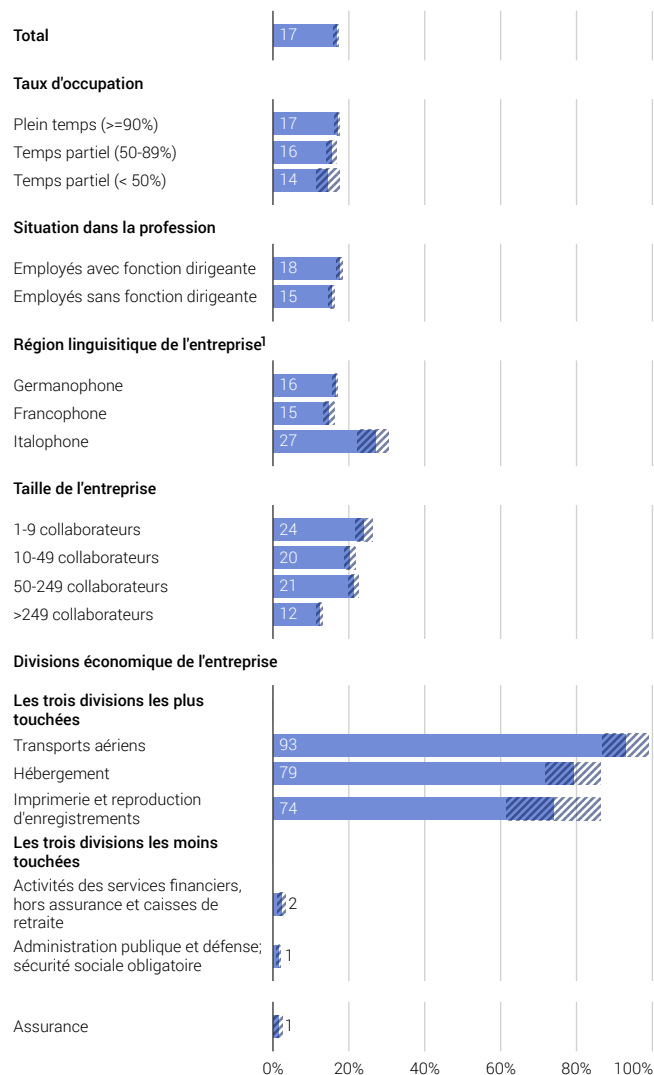


/// Intervalle de confiance (95%)

¹ En raison du faible nombre de cas, la région linguistique romanche n'est pas représentée.

Part des diplômés ayant déclaré avoir été au chômage partiel selon différentes caractéristiques de l'activité professionnelle

Diplômés de la FPS employés, examen en 2016



/// Intervalle de confiance (95%)

¹ En raison du faible nombre de cas, la région linguistique romanche n'est pas représentée.